

Mention pour récupérer la tva

Par elisabetht, le 27/10/2009 à 11:06

Bonjour,

Je suis assujettie à la TVA, mon fournisseur établi en France n'est pas assujetti.

Est-ce qu'il doit indiquer une mention spéciale sur sa facture pour que je récupère la TVA ?

Merci d'avance

Cordialement

Par xynezia, le 04/11/2009 à 12:24

Bonjour,

s'il n'est pas assujetti à la TVA vous ne pouvez pas la récupérer car il n'y en a pas.

Il doit mentionner le motif de non assujettissement sur sa facture

Cordialement